



## ENVIRONNEMENT

# HUBERT REEVES

et son équipe  
Coordination: Nelly (Ligue Roc)

[opinions@canoe.com](mailto:opinions@canoe.com)  
Collaboration spéciale

## La chasse au phoque

**U**n certain nombre de lecteurs de cette chronique ont demandé le point de vue de la Ligue pour la préservation de la faune sauvage que je préside Hubert Reeves, sur les chasses au phoque dans le Golfe du Saint-Laurent. Après une étude de la situation, voilà ce qu'il nous en semble :

La chasse au phoque n'est pas une chasse de loisir mais une ressource pour les habitants de collectivités rurales où le taux de chômage est très supérieur à la moyenne nationale. Les revenus de la chasse représentent, pour certains pêcheurs, plus d'un quart de leurs ressources. Il n'y a donc aucune surprise à ce que le Canada prenne fait et cause pour les pêcheurs, et soutienne l'industrie de la fourrure qui préserve des emplois en usines.

D'autres produits comme l'huile de phoque sont utilisés en pharmacopée. Dorénavant, il y a une incitation à consommer la viande pour éviter le gaspillage de protéines que représentait sa mise au rebut.

**Une affaire d'image et de perception**

### OÙ EST LE PROBLÈME ?

Au cours de leur première année, la mortalité des jeunes phoques est élevée : au moins 50 % meurent. Les prises de la chasse s'ajoutent en partie aux morts naturelles. Le quota annuel fixé en fonction de l'état des populations et des prévisions de reproduction est établi selon un plan triennal par la communauté scientifique indépendante des lobbies. L'espèce n'est pas menacée. En 30 ans, elle est passée de 2 à plus de 5 millions d'individus. La contestation ne peut donc porter sur une mise en péril de l'espèce.

### INCOMPRÉHENSION ET INDIGNATION

La critique dominante porte sur la méthode.

Le hakapik qui défonce le crâne du phoque frappe aussi les esprits en donnant de cette chasse une image barbare. Et lorsque le piolet est planté dans le corps pour tirer le phoque mort sur la banquise, ce procédé est perçu comme une marque d'irrespect de l'animal. Beaucoup de personnes sont persuadées que les phoques sont dépecés vivants.

Ce n'est pas la première fois que les opinions publiques s'indignent des captures de phoques. D'insoutenables photos de blanchons massacrés ont, au siècle dernier, entraîné l'interdiction de la mise à mort des petits phoques. Aujourd'hui, l'utilisation de ces anciennes photos ressuscite le vent d'indignation d'il y a un quart de siècle. Pourtant, on ne tue plus de blanchons. Les photos du sang des adultes sur la banquise révoltent à leur tour.

Le refus d'importer les produits dérivés du phoque pourrait se généraliser en Europe. Le Parlement allemand a voté à l'unanimité une motion incitant le gouvernement à les interdire. La Belgique est devenue le premier pays de l'Union européenne à instaurer un embargo sur leur importation. La Commission européenne est appelée à proposer semblable interdiction dans l'ensemble de l'Union européenne.

Aux États-Unis, d'actives campagnes sont menées pour convaincre les restaurateurs de ne plus servir de produits canadiens à leurs clients.

Résumons : les USA et l'Europe pourraient bientôt cesser d'acheter les produits dérivés du phoque, non pour des raisons écologiques mais au nom de valeurs morales.

Le coup de gourdin sur le cervelet a beau entraîner la mort instantanément (est-ce certain ?), l'homme qui le brandit est considéré comme barbare. Les spasmes que les télévisions montrent n'arrangent pas les choses (sont-ils tous post mortem ?).

Les nouveaux quotas seront établis à partir d'un inventaire aérien, donc à partir de l'état exact des populations... et la décision de chasser les phoques sera à nouveau écologiquement admise. Mais si la mise à mort est toujours la même, la chasse sera à nouveau moralement rejetée. Ternissant l'image du Canada et compromettant les exportations...